

Port de Caen-Ouistreham, le 18 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture de la concertation publique – Mise en compatibilité du PLU de Ranville pour l’implantation de nouvelles activités portuaires sur le terminal

Ports de Normandie ouvre une concertation publique concernant la mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Ranville du 19 novembre au 19 décembre 2025. Cette évolution réglementaire est indispensable pour permettre la relocalisation des ateliers de Ports de Normandie ainsi que l’implantation d’un futur port de services maritimes sur le domaine portuaire de Ranville.

Le terminal ferry de Ouistreham doit s’adapter au retour du contrôle aux frontières avec le Royaume-Uni. Pour garantir la fluidité des contrôles douaniers et maintenir la capacité d’accueil de la ligne transmanche, son extension est aujourd’hui nécessaire.

L’extension mobiliserait des terrains actuellement occupés notamment par les ateliers de Ports de Normandie. Ces derniers devraient alors être relocalisés. Après étude, le site de Ranville, situé au sein du domaine portuaire, a été retenu pour accueillir ces installations, du fait de son positionnement central par rapport aux ouvrages du Canal de Caen à la mer.

Parallèlement, le port de Caen-Ouistreham se prépare à l’arrivée des futurs champs éoliens en mer. Ces projets nécessitent la création de nouvelles activités maritimes. Ports de Normandie, en lien avec la CCI et des armateurs, projette donc d’accueillir des services maritimes sur le quai amont du terminal de Ranville. Cela nécessite d’implanter des bâtiments non loin du quai.

Le port de service est inscrit dans les prévisions budgétaires 2026 de Ports de Normandie. L’extension du terminal ferry est au stade de projet.

Le PLU actuel de Ranville classe les emprises concernées en « secteur à urbaniser à long terme réservé à l’accueil d’activités portuaires et para portuaires » (zone Aup), ne permettant pas ces aménagements. Une procédure de **déclaration de projet valant mise en compatibilité**, conformément à l’article L.300-6 du code de l’urbanisme, doit être engagée.

Des objectifs d’intérêt général

Cette évolution règlementaire répond à plusieurs enjeux :

- Adapter le port de Caen-Ouistreham au nouveau cadre d’échanges entre le Royaume-Uni et l’Union européenne ;
- Moderniser les outils de gestion portuaire ;

- Favoriser l'implantation d'activités liées au développement des énergies marines renouvelables.

Une concertation ouverte à tous

Ports de Normandie invite habitants, usagers et acteurs du territoire à s'informer et à s'exprimer sur le projet **du 19 novembre au 19 décembre 2025**.

Pour donner votre avis :

- En ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/6902/>
- En mairie de Ranville, sur le registre mis à disposition du public

Pour participer :

- **Réunion publique**
Mardi 2 décembre à 18h
Salle du Conseil municipal – Ranville

Pour en savoir plus :

Dossier complet et informations disponibles sur :
<https://www.registre-dematerialise.fr/6902/>

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 493 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre en construction sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Plus de 60 escales croisières par an et plus de 300 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 25 000 nuitées - 7000 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Anne Pétri-Maillard - 06 23 50 48 99 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr